

Cfdt:

BNP PARIBAS

DÉLÉGATION NATIONALE

BNP Paribas & Protocoles de Déconfinement

Les enjeux : assurer la santé et la sécurité des salariés
tout en permettant une reprise de l'activité.

11 Mai 2020

VOS REPRÉSENTANTS

cfdt.nationale@bnpparibas.com



Richard PONS

07 62 32 58 07

Délégué syndical national



Patricia LEROY

06 68 24 34 16

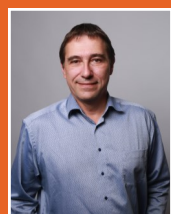
Déléguée syndicale nationale adjointe



Julie LEQUEUX

06 60 68 60 35

Déléguée syndicale nationale adjointe



Pierre RIVIÈRE

06 65 64 56 98

Représentant syndical national



Laurent COURRIER

06 68 05 69 06

Représentant syndical national adjoint

Ce premier jour de déconfinement était attendu.

Si nous retrouvons un peu de « libertés », cette transition ne doit pas nous faire oublier que le virus est toujours présent, actif et dangereux.

Aussi, les gestes barrières doivent être appliqués par tous.



Lavez-vous très
régulièrement les
mains



Toussez ou
éternuez dans
votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un
mouchoir à usage
unique et jetez-le



Saluez sans se
serrer la main,
évités les
embrassades



Respecter une
distance de
1 mètre

Les incontournables du déconfinement en entreprise

- 1 Poursuite du télétravail en priorité
- 2 Mesures de distanciation physique (entre collègues, avec les clients)
- 3 Désinfection des locaux et des surfaces de contacts
- 4 Port du masque

Nos demandes pour garantir votre sécurité et préserver votre santé :

Le télétravail en priorité avec maintien et déploiement du dispositif

Développer les « split » d'équipes avec des roulements de travailleurs sur sites/ travailleurs à domicile

Mise en place d'horaires variables et décalés pour faciliter les trajets

A SAVOIR

Le contrôle de la température par l'entreprise n'est pas recommandé et ne peut pas être obligatoire.

Les campagnes de dépistages du Coronavirus des salariés par l'entreprise ne sont pas autorisées.

POUR LA CFTD

Le déconfinement chez BNP Paribas est encadré par un **protocole gouvernemental** ([lire ici](#)) et un **plan interne à l'entreprise** ([lire ici](#)). Ces engagements et dispositions ont le mérite d'exister mais devront aussi être complétés par des mesures spécifiques propres à chacune de nos activités.

Par ailleurs, BNP Paribas accueille du public et devra donc être intransigeante sur les mesures à prendre pour la sécurité de tous ! ([lire ici](#))

A partir du 11 Mai, ce n'est pas un retour à la normal !

Le Premier Ministre l'a réaffirmé dans son allocution du 28 Avril : **le télétravail doit « rester la règle chaque fois qu'il peut être mis en œuvre »**, et BNP Paribas a largement montré ces dernières semaines qu'un déploiement massif du télétravail aussi bien en services internes, back office ou retail était possible ! L'entreprise doit continuer sur cette lancée.

Par ailleurs, la CFTD BNPP demande à l'entreprise d'être **vraiment reconnaissante envers l'ensemble des salariés** durement éprouvés durant cette période.

À VOS COTÉS !

En cas de dysfonctionnements ou manquements constatés liés aux procédures de déconfinement, les représentants CFTD sont habilités à faire des alertes.

N'hésitez donc pas à nous contacter !

La sécurité et la santé sont l'affaire de tous.